

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Programme	3
Programme détaillé par matière	3
Cours et acquis d'apprentissage du programme	4
Informations diverses	5
Liste des bacheliers proposant cette mineure	5
Pédagogie	5
Evaluation au cours de la formation	5
Formations ultérieures accessibles	5
Gestion et contacts	6
Organisation pratique	6

MINSINF - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La mineure d'accès en sciences informatiques vous offre:

- une solide formation de base vous permettant de vous approprier les fondements en sciences informatiques
- un accès facilité pour le master en sciences informatiques, moyennant des compléments de formation.

MINSINF - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Les acquis d'apprentissage de spécialisation (majeure et mineure) ont été définis en cohérence avec ceux du tronc commun du programme de Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

- Acquérir et démontrer une compréhension d'un socle de connaissances des principales disciplines constitutives des sciences informatiques afin d'en saisir les spécificités.
- Démontrer une connaissance et une compréhension des outils de base des sciences informatiques.
- Découvrir et saisir la rigueur exigée par les sciences informatiques et faire preuve de cette intégration.
- Faire preuve d'une capacité de formalisme/d'un mode de raisonnement spécifique aux sciences informatiques .
- Percevoir les spécificités de l'informatique (et les apports d'un tel regard) et construire une réflexion complémentaire à celle de la discipline de sa majeure afin d'enrichir l'étude de l'informatique.

PROGRAMME

Programme détaillé par matière

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
- ⊙ Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits

Bloc
annuel

2 3

Contenu:

Programme

L'étudiant-e choisit un cours parmi les trois suivants :

⊗ LINFO1101	Introduction à la programmation	Kim Mens Charles Pecheur Cristel Pelsser	PS [q1] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐	X
⊗ LEPL1401	Informatique 1	Kim Mens Charles Pecheur Cristel Pelsser	PS [q1] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐	X
⊗ LSINC1101	Introduction à la programmation	Kim Mens Charles Pecheur Cristel Pelsser	PS [q1] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐	X

Cours au choix de la mineure en sciences informatiques

⊗ LINFO1116	Logique	Eric Piette	PS [q1] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐	X
⊗ LINFO1311	Interface homme-machine	Jean Vanderdonckt	PS [q2] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐	X
⊗ LINFO1140	Principes de fonctionnement des ordinateurs	Olivier Bonaventure	PS [q2] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐	X
⊗ LINFO1006	Base de données et représentation de l'information	Quentin Cappart	PS [q2] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐	X
⊗ LINFO1103	Introduction à l'algorithmique	Pierre Dupont	PS [q2] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐	X

Bloc
annuel

2 3

⌘ LINFO1002	Projets en informatique 2		PO [q2] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐	x	
⌘ LINFO1104	Concepts des langages de programmation		PO [q2] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐		x
⌘ LINFO1113	Algorithmique numérique	Sébastien Jodogne	PO [q2] [30h+30h] [6 Crédits] 🌐		x
⌘ LINFO1114	Structures discrètes		PO [q1] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐		x
⌘ LINFO1341	Réseaux informatiques	Olivier Bonaventure (coord.) Cristel Pelsser	PO [q2] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐		x
⌘ LEPL1402	Informatique 2	Sébastien Jodogne Ramin Sadre Pierre Schaus	PO [q1] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐		x

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

MINSINF - Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

- > [Bachelier en sciences physiques](#) [prog-2026-phys1ba]
- > [Bachelier en sciences mathématiques](#) [prog-2026-math1ba]
- > [Bachelier en sciences biologiques](#) [prog-2026-biol1ba]
- > [Bachelier en droit](#) [prog-2026-droi1ba]
- > [Bachelier en sciences géographiques, orientation générale](#) [prog-2026-geog1ba]
- > [Bachelier en sciences économiques et de gestion](#) [prog-2026-ecge1ba]

PÉDAGOGIE

Étudiant acteur de sa formation

Les étudiant-es bénéficient d'un programme reposant sur la pédagogie active, invitant chacun-e à jouer un rôle central dans sa propre formation. Pour ce faire, divers dispositifs pédagogiques sont proposés tout au long de l'année, notamment :

- Des cours magistraux
- Des projets concrets
- Des séances d'exercices
- Des travaux individuels et de groupe

Ces approches placent l'étudiant-e au cœur de ses apprentissages, favorisant le développement des compétences et des attitudes nécessaires pour réussir sa mineure.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des évaluations](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [le règlement des études et des examens](#)).

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

Une session d'examens est organisée au terme de chaque quadrimestre : en janvier, en juin et en septembre.

Les examens échoués en janvier ne peuvent être représentés qu'en septembre.

La plupart des enseignements comportent au moins une évaluation en cours de quadrimestre (évaluation continue).

Les évaluations sont écrites ou orales. Les modalités particulières d'évaluation pour tous les enseignements sont annoncées dès le début de chaque période de formation. En particulier, certains projets et travaux à réaliser en cours de quadrimestre ne pourront pas être refaits à une autre période.

Pour en savoir plus sur les modalités d'évaluation, l'étudiant est invité à consulter la fiche descriptive des activités.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Si le bachelier obtenu comporte des cours de probabilité/statistiques, 6 cours devront être ajoutés en master (en partie à la place de cours au choix)

- LINFO1121 Algorithmique et structures de données
- LINFO1252 Systèmes informatiques
- LINFO1131 Paradigmes de programmation concurrente
- LINFO1104 Concepts, paradigmes et sémantique des langages de programmation
- LINFO1123 Calculabilité, logique et complexité
- LINFO1115 Reasoning About a Highly Connected World : graph theory, game theory and networks

Le [Master \[120\] en sciences informatiques](#) sera réalisable en environ 130 crédits (typiquement 2 ans - 2,5 ans).

Le [Master \[60\] en sciences informatiques](#) sera réalisable en environ 90 crédits (typiquement 1,5 ans).

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure	SST/EPL/INFO
Dénomination	Commission de programme - Ingénieur civil en informatique (INFO)
Faculté	Ecole polytechnique de Louvain (EPL)
Secteur	Secteur des sciences et technologies (SST)
Sigle	INFO
Adresse de l'entité	Place Sainte Barbe 2 - bte L5.02.01 1348 Louvain-la-Neuve Tél: +32 (0) 10 47 31 50 - Fax: +32 (0) 10 45 03 45

Responsable académique du programme: [Ramin Sadre](#)

Personne(s) de contact

- Conseillère aux études: [Cécile Lombart](#)

ORGANISATION PRATIQUE

Inscription à la mineure

En BAC2

Une inscription en BAC2 via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à l'option. (l'étudiant doit d'abord être inscrit en BAC2 avant de s'inscrire à une option)

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant à accès à l'inscription à l'option via son bureau virtuel (accéder au portail UCL, s'identifier, cliquer sur "mon bureau, ...").

L'étudiant qui recommence son BAC2 est automatiquement ré-inscrit.

En BAC3

Lors de leur inscription en troisième année de bachelier (BAC3), les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de l'option suivie en seconde année (BAC2). Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième année de bachelier (BAC3).

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi. Inscription aux activités de la mineure

1. L'inscription aux activités (aux cours) de l'option se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure. 2. Pour des raisons liées aux prérequis, les activités doivent être suivies dans l'année indiquée dans le programme détaillé. 3. Pour le cours au choix, il est recommandé de s'informer auprès de la personne de contact pour effectuer un choix judicieux lorsque l'étudiant souhaite se réorienter ultérieurement vers le master en sciences informatiques. Horaire des cours L'étudiant est invité à consulter son [horaire de cours](#) en ligne. Supports disponibles Pour tout problème lié à l'organisation de cette mineure, veuillez envoyer un email à la personne de contact. Organisation des examens

1) Inscription aux examens

Pour prendre inscription aux examens relatifs à la mineure, l'étudiant suit les dispositions prises par le secrétariat de sa Faculté d'origine. Pour "réserver" une plage horaire d'interrogation dans le cas d'un examen oral, l'étudiant est invité à contacter le Secrétariat EPL. 2) Consultation des horaires d'examens

L'étudiant est invité à consulter le site de l'EPL <https://uclouvain.be/353726.html> .